

La Saône est reconnectée à la mer !

Dossier de la rédaction de H2o
December 2025

L'ouverture du nouveau tracé de la Saône, après plus de dix années de réflexions, de concertations, d'études et de travaux, marque une étape essentielle dans le déroulement du projet de territoire Basse Saône 2050.

Prévenir les inondations terrestres et les submersions marines dans un contexte de changement climatique, conforter la sécurité des biens et des personnes, restaurer la continuité écologique du fleuve, retrouver des écosystèmes et des habitats estuariens fonctionnels... : tous ces objectifs ont dicté la décision innovante du territoire de reconnecter la Basse Vallée de la Saône à la mer. Désormais, l'embouchure de la Saône n'est plus artificielle et canalisée dans une buse qui faisait obstacle à la circulation des poissons migrateurs et empêchait un bon écoulement des crues avec une surinondation de la basse vallée. Le fleuve a retrouvé plus d'espace latéral, s'est allongé et il s'écoule librement sous un nouveau pont qui ne fait plus obstacle ni à la marée ni au cours d'eau. Cette reconquête du milieu estuarien a été rendue possible par la relocalisation de l'ancien camping municipal de Quiberville-sur-Mer en dehors de la basse vallée et par la maîtrise foncière du Conservatoire du littoral. Les travaux de terrassement et de construction du pont sont réalisés par l'entreprise Charier, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat mixte des bassins versants Saône Vienne Scie. Ces travaux vont se poursuivre jusqu'au printemps 2026, où l'intégralité des aménagements sera réceptionnée.

Ce projet pionnier d'adaptation d'un territoire côtier au changement climatique est déjà, à ce stade, riche d'enseignements pour d'autres territoires confrontés aux mêmes problématiques, en Normandie et au-delà.

Reportage H2O - septembre 2024